

N°65



Parution trimestrielle • SEPTEMBRE 2013

le médaillé

de la jeunesse et des sports

Revue officielle de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports

Les addictions : prévenir, c'est s'en sortir



Médaillés
Jeunesse et Sports



Une addiction plus forte sur... internet



La Team'box



Jeunesse et Citoyenneté

Sous le haut patronage de M. le Président de la République et de la Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative. Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958. N° inscription préfecture de police 16270. Agrément jeunesse et éducation populaire en date du 23 juin 2006. N° agrément Sport n° 75.SVE04.19



Les addictions...

Dans notre monde moderne et dans la période de crise économique mondiale que nous subissons de plein fouet depuis plusieurs années, la vie quotidienne de tout un chacun est de plus en plus difficile et la perte de confiance en soi se généralise dans la population.

Les actifs sont de plus en plus précarisés dans leur emploi, les jeunes sont incertains de leur avenir, les seniors, lorsqu'ils peuvent prétendre à un repos bien mérité à l'âge légal, sont de plus en plus préoccupés par le devenir de leur condition de retraités.

Ainsi, d'une façon générale, la population vit dans l'incertitude et le stress. Pas étonnant, dans ces conditions, que toutes les générations aient besoin d'évasion et de dérivatifs et soient de plus en plus exposées aux addictions, sachant bien entendu que c'est la population jeune, et celle des adolescents en particulier, qui est la plus vulnérable.

Aussi, en cette rentrée, avons-nous consacré le numéro 65 du Médaillé aux addictions.

L'addiction se définit comme la dépendance d'une personne à une substance ou une activité génératrice de plaisir, contre sa volonté. Il existe deux types d'addictions. Le premier concerne la consommation de produits : cela va du plus banal comme la caféine, au plus dangereux comme les médicaments, jusqu'à l'illicite et le plus dur comme l'héroïne. Le second concerne des activités comme la téléphonie, l'internet, les jeux, etc.

Les addictions sont aujourd'hui en France, comme dans nombre d'autres Pays, un problème de santé publique majeur. Elles sont responsables de dizaines de milliers de morts et d'une multitude de dommages physiques, psychiques, sociaux et de vies gâchées chez les personnes dépendantes et dans leur entourage.

Il s'agit pourtant de dommages évitables. Le mouvement associatif de la Jeunesse et des Sports participe, de par ses activités, à la lutte contre les addictions. Les formations des animateurs sportifs BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, et des animateurs de Jeunesse BAFA, BAFD, intègrent une formation spécifique sur la prévention des conduites addictives. et notre Ministère de tutelle vient de faire paraître un Guide méthodologique intitulé Prévention des conduites addictives et animation.

J'espère que vous avez passé d'excellentes vacances, je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de rentrée dont vous ferez, j'en suis certain, le meilleur usage.

Gérard DUROZOY
Président Fédéral

SOMMAIRE ...

	PAGES
🕒 Édito, Sommaire	2
🕒 Les addictions : prévenir, c'est s'en sortir	3
🕒 Une addiction plus forte sur... internet	4 - 7
🕒 La Team'box	8 - 9
🕒 Jeux	10
🕒 Tout numérique... ... et si nous faisons une pause ?	11
🕒 Jeunesse et Citoyenneté	12 - 13
🕒 Vie des Comités	14 - 18
🕒 Vie Fédérale	19



Directeur de publication

Gérard Durozoy gerard.durozoy@gmail.com

Directrice de rédaction

Micheline Saffre ffmjsnational@yahoo.fr

Comité de rédaction

Gérard Durozoy - Mireille Pichereau - Patricia Michalak
Louis Ours - Micheline Saffre

Impression

Imprimerie Wauquier
14, rue Georges Herrewyn
BP 27 - 78270 BONNIERES-SUR-SEINE
Tél. 01 30 93 13 13 - Fax 01 30 42 29 67
RC Versailles B 305 812 935

Création graphique et mise en page

Olivier Bellet

Parution trimestrielle

Abonnement annuel (4 n°) - Prix : 4,57 €

N° de CPPAP : 05 14 G 85137

N° national : IUNPI 93453514 - ISSN 1629-8926

Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2013

Tirage : 19 300 exemplaires

Les addictions : prévenir, c'est s'en sortir

Addiction au tabac, à la drogue. En France, la consommation de drogues, particulièrement chez les plus jeunes, est préoccupante. Pour en freiner la consommation, nous nous devons d'informer sur les effets des drogues. C'est dans cet esprit que les médaillés du secteur de Baccarat travaillant de concert avec le CRIJ et les enseignants se sont attachés à informer les enfants des classes de CM1 et CM2 des effets et dangers du tabac.

Pourquoi travailler auprès de ces enfants plus spécifiquement ?

Parce qu'ils vont entrer au collège et que la prévention est importante à ce moment précisément. C'est en effet durant les années collège que, pour faire comme les copains ou les copines, l'on s'installe dans le tabac. Le tabagisme devient quotidien au point qu'à partir de 18 ans, 40% des jeunes (filles et garçons confondus) fument tous les jours.



Comment rendre originale et attractive une animation sur les dangers liés à l'usage du tabac et d'une manière générale à l'usage des stupéfiants ?

Tout d'abord, un travail préalable en classe est nécessaire. Il permet d'élaborer la trame d'un questionnaire dans lequel il n'y a pas de mauvaises questions : toutes les interrogations des élèves sont les bienvenues. Des secrétaires sont chargés de présenter le questionnaire. C'est lors de cette présentation que doit s'instaurer une situation de confiance nécessaire à l'émergence des questions, des inquiétudes des enfants.

La première partie de l'animation consiste donc à recueillir les questions des élèves à partir du questionnaire préparé. Les animateurs du CRIJ accompagnés des membres de l'association des médaillés de la jeunesse et des sports en profitent pour distiller des informations sur la production et la culture du tabac, sa commercialisation, son histoire, les risques, la composition d'une cigarette, les différentes drogues, le cadre législatif.

Tous les domaines abordés permettent aux animateurs de lever les doutes, de confirmer ou de rectifier les représentations des enfants. Le débat s'organise ensuite autour de la consommation du tabac, les élèves pouvant être confrontés au problème dans leur structure familiale ou encore par ce qu'ils entendent dans les médias ou dans des conversations. Il convient donc dans un langage adapté, au moyen de schémas simples, d'affiches... de donner des informations authentiques. Et comme le dit un directeur d'école, Monsieur DUCRET, « il n'est pas un élève qui, à l'issue du débat ignore qu'une cigarette contient jusqu'à 4000 agents chimiques ».



La deuxième partie de l'animation, consacrée à une sorte de jeu de l'oie par équipe, permet de répondre à des questions qui ont été abordées lors de la première partie. Les points attribués à chaque bonne réponse donnent lieu à une remise de petits objets aux équipes en fin de séance. Cette approche dynamique et respectueuse des questions des élèves permet d'aborder sereinement le problème du tabac. Le message, s'il est bien reçu, permet à des élèves convaincus de militer pour une vie plus saine et d'être des ambassadeurs de la lutte anti-tabac dans leur cadre de vie.

Les responsables de l'antenne de BACCARAT :
Pascal BERNARD (Vice-président du CDMJS 54)
et Jean-Luc LECOMTE

Une addiction plus forte sur... *internet*

Jeux d'argent

Une récente étude révèle que l'addiction aux jeux, sur internet, est plus forte que celle aux jeux traditionnels. Les plus touchés sont surtout les jeunes et les hommes.

Une étude inédite de l'observatoire français des drogues et des toxicomanies et de l'observatoire des jeux met l'internaute français au rang des joueurs les plus « addict » aux jeux d'argent et de hasard. En effet, ce dernier risque davantage de basculer vers le jeu excessif que le joueur traditionnel.

Selon cette étude, deux millions de personnes déclarent avoir joué à un jeu d'argent en ligne au cours des douze derniers mois précédant l'enquête. Et parmi ces deux millions de joueurs, un quart mise exclusivement en ligne.

Portrait-robot des joueurs en ligne

La pratique des jeux de hasard en ligne est, comme celle des jeux traditionnels, surtout le fait des hommes (57%). Les paris sportifs sont les activités les plus masculines, les jeux de grattage et de tirage plutôt le fait des femmes. A noter que les casinos et les machines à sous attirent autant ces dernières que leurs compagnons.

Mais les jeux en ligne attirent plutôt les jeunes générations. L'âge moyen des joueurs, lors de leur première expérience en ligne, est de 33 ans. Les jeux de poker intéressent les plus jeunes, les paris hippiques, les plus âgés.

Les joueurs en ligne ont, certes un niveau d'études plus élevé, mais ils sont aussi plus accros aux jeux : la moitié d'entre eux jouent au moins une fois par semaine, contre un quart pour l'ensemble des joueurs.

Et attention aux dépenses : la moitié des joueurs en ligne dépense 208 € par an, et 10% d'entre eux plus de 1000 € par mois.

Depuis leur autorisation en juin 2010, les jeux en ligne sont réglementés par vingt opérateurs, eux-mêmes surveillés par l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne

(ARJEL). Le montant total des mises du secteur, en 2012, a dépassé les neuf milliards d'Euros.

Mais cette réglementation ne permet pas d'éviter tous les comportements d'addiction. L'étude révèle ainsi que, toutes catégories confondues, le nombre de joueurs considérés comme problématique a explosé depuis l'ouverture des jeux en ligne : 17% aujourd'hui contre moins 3% en 2010.

Face à ces confusions très répandues, l'ARJEL a d'ailleurs été amenée à remettre les pendules à l'heure avec **un communiqué** publié hier sur son site, lequel souligne "une baisse sensible de la proportion de joueurs excessifs et à risque modéré sur le marché des jeux en ligne". Le régulateur compare ainsi les études de prévalence publiées par l'ODFT en 2010 et en 2013 :

- la proportion des joueurs excessifs chez les joueurs en ligne est en diminution, passant **de 8,3 % en 2010 à 6,6 % en 2012 ;**
- la proportion des joueurs à risque modéré est également en baisse, passant **de 14,4 % en 2010 à 10,4 % en 2012.**

Aux yeux de l'Autorité, cette baisse "illustre **les effets positifs de la régulation** sur la pratique des jeux en ligne depuis l'ouverture du marché, [même si] cet effort doit être poursuivi". L'occasion de rappeler les **33 recommandations** formulées en avril dernier à l'attention du gouvernement, mais aussi de réaffirmer la nécessité de clarifier la définition juridique des jeux d'argent et de hasard, en particulier "en ce qui concerne les jeux prétendument gratuits, prétendument d'adresse ou encore pour lesquels les gains sont prétendument virtuels".

Car si "l'offre illégale est désormais marginale s'agissant du secteur des jeux ouverts à la concurrence", il en va autrement pour les fameux jeux de casino et machines à sous ciblés par l'OFDT et l'Observatoire des Jeux. Aujourd'hui, près de la moitié des joueurs fréquentent encore occasionnellement (26,5 %) ou exclusivement (19,1 %) des sites de jeux non régulés.



Les 33 recommandations de l'ARJEL :

- ▲ 1. Adapter les modalités d'affichage des messages de mise en garde aux nouveaux supports informatiques (smartphones, tablettes, TV connectée).
- ▲ 2. Reformuler les messages de mise en garde en prenant en compte les problématiques suivantes : les différents publics visés, les symptômes ou conséquences concrètes des pratiques de jeu excessives ou pathologiques, les risques liés aux croyances erronées et le rappel de l'aspect inévitable du hasard en dépit de l'habileté du joueur, et enfin la nécessité du caractère facilement compréhensible pour le plus grand nombre.
- ▲ 3. Adapter les modalités d'affichage des messages de mise en garde pour les communications commerciales pour lesquelles la diffusion du message n'est matériellement pas réalisable.
- ▲ 4. **Imposer une limitation des contenus publicitaires consacrés à la promotion des jeux d'argent et de hasard pour les programmes radiophoniques ou télévisés et sur internet :**
 - limitation à un spot publicitaire par opérateur et par tranche horaire pour les programmes radiophoniques ou télévisés ; limitation à un nombre donné par période de temps et par adresse ip pour les contenus internet.
- ▲ 5. Donner expressément à l'ARJEL la capacité de sanctionner un opérateur agréé dont la publicité sur internet contreviendrait aux règles d'encadrement. Élargir le champ de la procédure de blocage d'accès pour les sites qui, après mise en demeure de leurs éditeurs, continueraient d'assurer la promotion de sites non agréés.
- ▲ 6. Mettre en place une "zone de jeu responsable" normalisée dont le contenu devra être intégralement en français.
- ▲ 7. Imposer que la "zone de jeu responsable" d'un opérateur soit accessible en un clic maximum depuis n'importe quelle page de son site internet, de son client lourd et de son application mobile.

▲ **8. Obligation d'envoi d'un courriel sur une base annuelle ou semestrielle par les opérateurs à tous leurs joueurs afin de les informer sur les risques liés au jeu excessif ou pathologique.**

▲ **9.** Fournir un outil aux joueurs sur l'estimation de leurs dépenses de jeu en fonction de leurs revenus pour permettre une fixation éclairée de leurs limites de jeu.

▲ **10. Imposer la désignation d'un référent jeu responsable chez les opérateurs agréés, formé et sensibilisé aux problématiques du jeu excessif.**

▲ **11. Imposer la formation ou l'information a minima sur les problématiques du jeu excessif ou pathologique à l'ensemble du personnel en contact avec les joueurs.**

▲ **12.** Imposer aux opérateurs d'enregistrer sur leur support matériel d'archivage toutes les données permettant un suivi efficace des joueurs problématiques.

▲ **13.** Faciliter les modalités d'inscription sur les fichiers des interdits de jeu et réduire les délais de prise en compte effective des demandes en permettant que : les demandes initiales puissent être envoyées par courriers électroniques ; les entretiens de confirmation puissent, notamment, se tenir dans les gendarmeries ; les fichiers tenus par le Ministère de l'Intérieur fassent l'objet d'une actualisation hebdomadaire.

▲ **14.** Clarifier la situation des personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique.

▲ **15.** Permettre l'accessibilité du dispositif d'inscription sur le fichier des interdits de jeu directement en ligne selon les modalités suivantes : demande initiale accessible en ligne sur les sites des opérateurs agréés, autoexcluant immédiatement le joueur de l'ensemble des sites agréés pour une durée d'un mois ; nécessité d'un entretien physique pour validation de l'identité du demandeur ; inscription sur le fichier des interdits de jeux du Ministère de l'Intérieur. Ce dispositif viendrait alors remplacer l'actuelle auto-exclusion définitive.

▲ **16.** Améliorer le contrôle des joueurs interdits de jeu par une augmentation de la fréquence de consultation obligatoire du fichier des interdits de jeu et une accélération du processus d'inscription sur le fichier.

▲ **17.** Imposer un double clic lors de l'inscription des joueurs et lors de leurs dépôts, ainsi qu'avant

toute auto-exclusion, en expliquant les conséquences de cette action.

▲ **18.** Imposer une distinction claire entre les dispositifs d'auto-exclusion et la clôture simple des comptes joueurs.

▲ **19.** Interdire aux opérateurs de procéder à des actions commerciales par publipostage ou campagnes de mailing à destination des joueurs actuellement auto-exclus, ainsi qu'à leurs anciens joueurs ayant procédé depuis à une inscription sur le fichier des interdits de jeu.



▲ **20.** Modifier les termes définissant le modérateur permettant le reversement automatique des gains sur le compte de paiement du joueur afin d'en faciliter la mise en application.

▲ **21.** Consacrer explicitement l'interdiction pour les opérateurs de mettre en place des opérateurs comprenant des valeurs par défaut ou des menus déroulants préremplis et inciter les opérateurs à user des plafonds minimum avec parcimonie.

- ▲ 22. Imposer l'apparition d'une fenêtre surgissante récapitulant les totaux des montants déposés et du temps de jeu passé dans les dernières 24h dans les cas suivants (plafonds donnés à titre indicatif) : plus de deux dépôts dans les dernières 24h ; plus de 4h de jeu consécutives ; franchissement d'un certain pourcentage d'un des plafonds d'auto-modération fixés par le joueur.
- ▲ 23. Indiquer en permanence au joueur sa durée de jeu et une horloge.



- ▲ 24. Remplacer l'autolimitation des mises par une autolimitation du temps de jeu en cash game.
- ▲ 25. Interdire l'approvisionnement des comptes joueurs par l'intermédiaire des cartes prépayées.
- ▲ 26. Renforcer l'efficacité des procédures administratives permettant de prévenir et, le cas échéant, de sanctionner les opérateurs violant leurs obligations en matière de lutte contre le jeu excessif ou pathologique.

- ▲ 27. Imposer aux opérateurs de mettre en place un dispositif de repérage des joueurs problématiques et pathologiques sur la base d'indicateurs encadrés par l'ARJEL.
- ▲ 28. Pour les joueurs présentant des indices de jeu problématique, systématiser le passage du joueur par la page "Jeu responsable" et lui conseiller de procéder à une auto-évaluation de ses pratiques de jeu.
- ▲ 29. Imposer aux opérateurs de contacter les joueurs repérés comme problématiques, les renvoyant vers un dispositif d'aide aux joueurs.
- ▲ 30. Mettre en place un compte-rendu annuel relatif à l'utilisation faite des sommes allouées à la lutte contre le jeu excessif ou pathologique.
- ▲ 31. Mettre en place une structure complémentaire au GIP Adalis pour l'assistance téléphonique et le suivi des joueurs pathologiques.
- ▲ 32. Reversement des fonds provenant des comptes joueurs clôturés et dont les délais de vérification ont été dépassés à un fonds de concours adéquat permettant par la suite l'utilisation de ces sommes pour des actions de protection et d'aide aux joueurs.
- ▲ 33. Réaliser sur une base périodique des études permettant de mesurer l'évolution du nombre de joueurs pathologiques, tout en distinguant les différents canaux de distribution et les conditions de régulation.



PREFET DE L'AVEYRON



La Team'box



La direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations de l'Aveyron (DDCSPP), le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) et le Réseau Information jeunesse (R.I.J 12) ont entièrement revisité en collaboration avec de nombreux spécialistes de la prévention la "Team box", imaginée en 2008 par Christelle Martins (Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse) en Picardie.

Ainsi la DDCSPP Mission Jeunesse, Sport et Vie associative, le CDOS, le RIJ 12, l'ANPAA, la PJJ, l'ADAVEM, la DSDEN, VILLAGE DOUZE, le CIDFF, le planning familial se sont fortement impliqués dans le groupe de réflexion à l'origine de l'outil Team'box 12 avec le soutien d'une centaine d'acteurs participants, financeurs publics ou privés, techniciens...

Outil de formation au service de la prévention qui permet, à partir d'une approche ludique, de travailler les mises en situation auxquelles sont confrontés les professionnels avec leurs publics. La Team'box 12 traite des thématiques telles que : addictions, conduites dopantes, violences, discriminations, autres conduites à risques : sexualité ...

Un an et demi de réunions deux fois par mois, un volume d'heures conséquent de tournage, de montage vidéo de graphisme et d'ingénierie de conception dans les coulisses de la DDCSPP et sur la région Midi-Pyré-

nées avec la complicité du RIJ et du CDOS et de tous nos partenaires, trop nombreux pour être cités ici.

La Team'box 12 est l'aboutissement d'un travail de longue haleine. Le résultat se présente sous la forme d'un jeu coopératif à destination des professionnels du sport, de la jeunesse, de l'éducation et des travailleurs sociaux. Il se compose de 726 cartes dont 42 situations à débattre, un plateau de jeu, 2 DVD soit 12 heures de vidéo en complément pédagogique, un guide d'utilisation, une règle du jeu, un feuillet d'évaluation, un site web dont un espace ressources et un forum. Cet outil s'accompagne d'une obligation de formation.

L'objectif est de permettre aux professionnels de se confronter à leurs représentations, le jeu étant un support à la réflexion puis à la préparation de décision. Guidés par un « médiateur » ils se concertent collectivement sur la manière de réagir face à une situation complexe et délicate, anticipent les situations d'urgence et construisent ensemble des « protocoles réactionnels » dont la valeur reste « pédagogique ». Les situations et réactions du jeu sont tirées d'expériences réelles, recueillies à partir de questionnaires.

La Team'box 12 et ses composantes sont adaptées à différents publics d'encadrants, elle prend en compte le caractère modulable des interventions que les professionnels sont amenés à conduire sur le terrain.

Une offre de formation inédite, gratuite et limitée est proposée à la communauté éducative aveyronnaise dans le cadre de l'expérimentation de l'outil sur l'année 2013.

Chaque personne bénéficiant de la formation disposera d'une boîte de jeu au titre de sa structure avec pour seule contrainte de faire parvenir les évaluations à l'équipe Team'box12 après chaque partie de jeu organisée.

Notre objectif est de transposer le « dispositif Team'box 12 » au niveau national avec le soutien du **pôle ressources national d'Aix-en-Provence Sport Education Mixités Citoyenneté** et d'opérer un développement maîtrisé des formations de médiateurs.

A partir de janvier 2014 ces formations seront accessibles à tous les professionnels du territoire français intéressés, un calendrier sera communiqué en temps voulu.

D'ores et déjà vous pouvez vous rendre sur le **site officiel teambox12.fr** pour de plus amples renseignements et suivre les événements liés à l'expérimentation en cours. Un dossier de presse est téléchargeable sur le site. Vous pouvez également nous contacter pour toute demande d'inscription.

Pour tous renseignements :

DDCSPP Aveyron

Mission Jeunesse, Sports et Vie associative
9 rue de Bruxelles - 12000 Rodez

M^{me} Christelle Martins - M^{me} Laure Béraud
M. Jean-Yves Tayac 05 65 73.52.00
christelle.martins@aveyron.gouv.fr

Session de formation Millau : les 10, 11, 14 juin
Session de formation Rodez : les 25, 26 et 29 novembre



Qu'est ce que la formation Team'box et à qui est-elle destinée ?

Cette formation propose trois jours articulés entre théorie et pratique. L'apport de connaissances thématiques, la découverte des éléments qui composent la Team'box 12 et l'appropriation de l'utilisation de l'outil, les échanges de pratiques permettent de repartir avec une boîte par organisme et de l'utiliser dans sa structure professionnelle en tant que « médiateur », animateur du jeu.

La Team'box 12 c'est un espace de débat et d'échanges de pratique qui s'ouvre aux différents professionnels qu'ils viennent de la veille sociale, du sport ou de l'éducation populaire. La continuité du dispositif est assurée par l'intermédiaire d'une interface internet donnant accès à un espace « ressources » interactif.

Les objectifs de la formation :

L'objectif de cette formation est de sensibiliser les responsables éducatifs et formateurs qui dans le cadre de leur métier gèrent et encadrent du public (jeune et/ou adulte) en matière de prévention :

- de leur permettre d'aborder ces questions par le biais d'un outil ludique.
- de mieux connaître leurs équipes et à modifier certaines représentations des professionnels en matière de situations à risque par le dialogue, la confrontation des idées et la concertation.
- de mobiliser les ressources ou acquérir les connaissances nécessaires face à des situations délicates qu'ils pourraient rencontrer.

Pour autant il n'y a pas de réponse type et les protocoles réactionnels obtenus n'ont qu'une valeur pédagogique. A chaque groupe se saisissant de questions soulevées par les conduites à risque de construire ses réponses, de mobiliser les ressources mises à sa disposition pour l'y aider.

Pour ne plus être démuni face à une situation d'urgence, la formation Team'box12 propose de s'appuyer sur le partage d'expérience, l'espace de débat, la mise en situation et l'appropriation personnelle d'un outil de prévention.

MOTS FLÈCHÉS

Parte au point Candide méchant	Ille en situation Contant 10 pages	Sauvent associée à une ou plusieurs	Mis main d'œuvre Fait un pt en occasion	Lettre grecque Partie de tennis	Quelle un autre moyenne	Donne en conseil S'oppose à juif	Ne s'agit pas 4 le plus terme
					Rouge par le latin Montes les les		
Cou républicain L'année Oiseau							
		Neige partir Personne terme		Assaut au point 2 et 88 répète	Qui partir Mots de travaux	On s'adresse Mots de parfois	
		Aire différent Mots de l'opinion					On s'adresse Mots de parfois
Mots de OP Mots de l'année		Le en fait Avec la préférence			Ille partir Enjeu répète	On s'adresse Mots de parfois	Ajouter pour les différents
				Don pour les différents			
La part en fait Cot et même				On s'adresse Mots de parfois			On s'adresse Mots de parfois
						Le partir en fait	
Partie répète		Conjurer répète		Enjeu répète			

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

Horizontalement - **A.** Façons d'abréger la vie. - **B.** Super. Ça se très bien à Roger. - **C.** Chateaubriand pour ses proches. Qui font plaisir à voir. - **D.** Accompagne les sciences à la fac. Surfaces planes en ville. - **E.** Sont indispensables sur les véhicules. Quartier de Bruxelles. Partie de partie. Prendre une possession. - **F.** Peut être un piège à l'examen. Fruits rouges. - **G.** Se donne pour justifier. Se lance accompagné d'un camouflet. Épée d'Aragon. - **H.** Façon de se méfier. - **I.** Poème médiéval. - **J.** Symbole de solidité. Qui a été vacciné. - **K.** Est à l'aise sur une planche. Histoire merveilleuse. Adverbe de lieu. Cardinal latin. - **L.** Très mauvaise habitude. Il n'est vraiment pas large. - **M.** Peu enthousiaste. Très léger. Quartier sociaux en boîte. - **N.** Situé l'arc-en-ciel. Héros de Virgile. Font noir à défaut de rouge. - **O.** D'un empire oriental. Descend de la montagne. - **P.** Écossais. Cours d'Afrique noire. Empêchent de vivre.

Verticalement : **1.** S'acquies à l'usage. - **2.** Difficile. Prescrit. - **3.** Façon de se débarrasser. Sait se faire prier. - **4.** Une tulle dans le pétrole. En fait, il s'appelait Rodrigue. Maître de défense. - **5.** Subissent l'épreuve du feu. Il ne fait pas dans la dentelle. - **6.** Enrichi connu en 81. Élévation naturelle. La forte s'accroche. - **7.** Au pied de l'italien. Amélioré. - **8.** Ornat d'incrustations. Il pouvait faire la base en coup de vent. - **9.** A malheureusement fait la bombe. Un brin de timidité. A enfin quitté sa mère. - **10.** Censé du Nord. Elle est amical par l'Air. - **11.** Pièce jeune. Du poids dont on peut se séparer. - **12.** Usure à la longue. Courant aisé. - **13.** Fait le boulot. Faire preuve de civilité. Pièce d'ibain. - **14.** N'a pas le cœur à rire. Un gam de l'Est. - **15.** Cot d'alarme. Sont nécessaires pour tenir debout.

Solution des jeux en page 19

SUDOKU

Chaque grille comporte neuf compartiments de neuf cases. Le jeu consiste à remplir chaque partie de neuf cases avec les neuf chiffres, de 1 à 9, sans les mettre deux fois sur la même rangée ni dans la même colonne. Quelques chiffres figurent dans la grille pour vous aider.

Simple

	6	5	1	8	7	4
	9	4		3	2	
	1	5		8	9	3
			8		5	7
	9	3		2		6
	5	7			9	1
	4	3			6	5
	6	2		7	4	8
	8	1	5	6		2

Difficile

			3	7	2	
	7	9	1			6
	4	2	6	5	8	3
	2	8	4	5		1
	6	9				7
	9	1			8	
		8	7			9
				1	3	2
	4	1	2	9	7	3

Tout Numérique...

...et si nous faisons une pause ?

Dur de décrocher, alors que le taux d'équipement français en Smartphones atteint désormais 42 % (27% en 2011), selon une enquête Ipsos. Une autre étude de l'institut de sondage montre que près d'un tiers éprouve le besoin de se déconnecter.



Et la France n'est pas la seule concernée. En effet Séoul a le triste privilège d'être la ville la plus connectée et la plus dépendante. Environ 70 % des 50 millions de sud-coréens possèdent un Smartphone, c'est le taux le plus élevé au Monde selon le cabinet eMarket.

Plus de 80% des écoliers sud-coréens âgés entre 12 et 19 ans possédaient un Smartphone en 2012, 40 % l'utilisent plus de 3 H/Jour et près de 20% de cette tranche d'âge sont « accros » selon des données gouvernementales et un sondage national annuel.

Et cela commence de plus en plus tôt puisque des jeunes mères de famille laissent leur bébé jouer avec leur Smartphone pendant des heures pour être tranquille à la maison, d'où le danger : plus l'on commence jeune et plus l'on deviendra dépendant.

En France aussi

Toujours selon l'Ipsos la moitié des jeunes des six-neuf ans joue le plus souvent sur le Smartphone de leurs parents et même cette pratique de jeux concerne 30% des 3-5 ans....

Les gens se connectent partout, au lit, au restaurant, dans les salles d'attente, la question que se pose Rémy Oudghouri, directeur d'Ipsos et auteur d'un livre sur la e-dépendance est de savoir comment l'éviter.

D'où le développement de thérapie contre l'addiction aux nouvelles technologies numériques.

Dernier exemple en date : des chercheurs français ont créé un papier peint qui empêche les ondes Wifi de passer.

Cet intérêt est grand puisque cela sera d'un grand secours pour les établissements scolaires où les élèves et les étudiants passent de plus en plus de temps au téléphone.

Même l'Education nationale a pris conscience du problème car dans les règlements d'école du primaire, il est maintenant noté que les téléphones portables et autres Smartphones ne sont plus admis en classe.

L'enjeu est de taille puisque les entreprises en sont conscientes et commencent à prendre des mesures. Le fabricant automobile Volkswagen, par exemple, a décidé de ne plus envoyer de courriers électroniques à ses salariés après 18 H et jusqu'au lendemain matin 7 H.



Même les cures de désintoxication d'Internet commencent à fleurir aux USA, toujours selon le spécialiste d'Ipsos, qui n'utilisera pas le terme d'addiction pour autant car ce n'est quand même pas la même dépendance qu'à la drogue. On peut s'en libérer plus facilement. A voir !

Comme on peut le remarquer, ceci n'est pas gagné pour autant et le sujet est extrêmement vaste.

Jeunesse et Citoyenneté

La fidélité des Médaillés de la Jeunesse et des Sports à la transmission de notre mémoire nationale.



Sur invitation du Comité de Paris, en présence du représentant de Madame Valérie Fourneyron ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, du Président de la FFMJS, du Président de la région Ile de France, les Médaillés de la Jeunesse et des Sports, les clubs et leurs cadres dirigeants et adhérents d'Ile-de-France ont été conviés à participer à la cérémonie de Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe le samedi 22 juin 2013.

Comptant sur la présence de nombreux jeunes accompagnés de leurs instructeurs, parents et amis, nous étions, grâce à leur engagement, plus de 600 participants au défilé qui, musique, porte-drapeaux et gerbes en tête, se sont rendus jusqu'à la tombe du soldat inconnu afin de rendre hommage à tous ceux qui ont combattu pour la liberté de la Nation et affirmer ainsi la fidélité des Médaillés Jeunesse et Sports à la transmission de notre mémoire nationale.

Quatre athlètes de haut niveau avaient rejoint nos rangs : Christophe Dominici, joueur international de Rugby, Hanane Sabri, championne de France du 1500 m en 2001 et 4^{ème} au JO de Sydney ; Brahim Asloum, champion du monde professionnel et cham-

pion Olympique de boxe et Venceslas Dabaya, vice-champion Olympique-vice-champion d'Europe d'haltérophilie. Leur présence, leur dynamisme, l'exemple de leur réussite et leur simplicité ont été très appréciés de tous.

12 jeunes sportifs, en tenue de leur discipline et aux couleurs de leur club, ont chacun déposé une rose sur la dalle sacrée avant de s'y recueillir.

Les autorités présentes effectuèrent tour à tour un dépôt de gerbe : Jacques Bravo, maire du 9^{ème}, conseiller de Paris, Yves Hervouet Des Forges, adjoint au maire du 16^{ème} arrondissement, chargé de la jeunesse et des sports, Bernard Gauducheau, Maire de Vanves et Conseiller régional d'Ile-de-France, Serge Mercier président de Paris du Comité des Offices du Mouvement Sportif, Evelyne Ciriegi, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif de l'Ile-de-France, les président des Médaillés Jeunesse et Sports avec Alain Vigot, Président de la Région Ile de France entouré des Présidents ou représentants départementaux de Paris, la Seine et Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts de Seine, de la Seine Saint-Denis, du Val de Marne et du Val d'Oise, Gérard Durozoy, Président de



© xxx

la Fédération Française et Jérôme Fournier, directeur adjoint de la cohésion sociale de la Préfecture de Paris, représentant de Madame Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

En présence du général d'armée Bruno Dary, Président de « la Flamme sous l'Arc de Triomphe-Flamme de la Nation », Jérôme Fournier, Gérard Durozoy, Alain Vigot, Roland Palacio, partageant la poignée du glaive avec une jeune sportive, ont ravivé la Flamme. Les drapeaux s'inclinèrent lors de la sonnerie « Aux Morts », et la Marseillaise, jouée par la musique de la Police, fut reprise en cœur.

L'interprétation remarquable de l'hymne Européen « a capella » par les chanteurs de la chorale d'Enghien les Bains - les Voix du Lac » a fait suite aux salutations protocolaires et la signature du livre d'or.

À l'issue de la cérémonie, les athlètes de haut niveau se sont aimablement prêtés à une sympathique séance de dédicaces et photographies, pour la plus grande joie du public réuni autour d'eux.

Le Comité de Paris remercie le général Président de « La Flamme sous l'Arc de Triomphe-Flamme de la Nation », les services de la Préfecture de Région IDF - Préfecture de Paris, les licenciés à la FFMJS, l'ensemble des départements franciliens des Médailleurs Jeunesse et Sports représentés par leur président ou représentant, les Clubs avec les jeunes, leur encadrement, les portedrapeau, les Commissaires à la Flamme, pour avoir contribué au succès de la manifestation.



© xxx

Trois messages forts ont été transmis :

- Cette cérémonie mérite que l'on y soit présent car elle est forte et pleine d'émotion. La participation de la jeunesse est essentielle pour l'avenir de la transmission de notre mémoire.
- Les Médailleurs de la Jeunesse et des Sports sont pleinement concernés dans leur mission de lien entre la jeunesse, le sport, l'éducation populaire et la vie associative.
- Le lieu, les participants, l'encadrement montrent combien l'attitude « Citoyenne » est importante dans la société d'aujourd'hui et de demain.

Le Président de la FFMJS est pleinement convaincu que les valeurs transmises par cette cérémonie sont à communiquer à tous les comités départementaux de France.

Roland PALACIO,
Président du Comité de Paris
des Médailleurs Jeunesse et Sports.
Commissaire à la Flamme

CDMJS 04

⊕ Alpes-de-Haute-Provence



Troisième édition du Prix de la sportivité

Toutes les classes de troisième du département des AHP ont concouru, et après sélection des chefs d'établissements et le comité départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports du 04, que 5 filles et 5 garçons sont les lauréats de la troisième édition du prix de la sportivité.

Monsieur FOLK, Directeur Académique des services départementaux de l'éducation nationale ouvrait la cérémonie de remise de récompense, donnant la parole à la présidente du CDMJS 04, Solange AMARENCO. Si ces jeunes ont eu l'honneur de recevoir ce prix, c'est qu'ils ont su partager leur savoir, leur passion sportive. Sélectionnés pour leurs performances scolaires et sportives, étant tous licenciés à l'UNSS, arbitres, champions, délégués de classe, tous impliqués dans l'échange et la réussite, la leur mais aussi celle des autres, de futurs "bénévoles" sans limite territoriale ni temporelle ; Progresser ensemble était l'expression à retenir. Monsieur DELIMARD, Directeur de la DDCSPP représentant madame le Préfet, soulignait le soutien apporté par l'Etat à cette initiative qui valorise des jeunes méritants.

Monsieur POURCIN conseiller régional délégué aux sports ne pouvant être présent n'en avait pas pour autant oublié ces jeunes d'exception et ce sont Monsieur ATZORI délégué par le directeur de l'UNSS Régis KABANSKI partenaire de l'opération, Monsieur Marc PECCINI du CDOS 04, et une partie du comité des médaillés qui se sont joints aux personnalités pour la remise des nombreux prix.

Le souhait du CDMJS 04 ? Que cette chaîne du bénévolat ne s'interrompe jamais avec l'arrivée chaque année de nouveaux jeunes aussi méritants que leurs aînés qu'ils puissent continuer à être reconnus grâce au soutien apporté par le CDMJS 04 et ses fidèles partenaires.

CDMJS 13

⊕ Bouches-du-Rhône



Prix de la Sportivité 2013

Le Comité Départemental des Bouches du Rhône de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports, a renouvelé pour la

septième année consécutive « Le Prix de la Sportivité ».

Les distinctions que nous avons remises ont pour but de faire connaître à certains élèves des classes de 3^{ème}, l'importance des valeurs associées à l'éducation physique et sportive, à parité avec le travail scolaire.

L'attribution de ces prix correspond à 3 critères :

La valeur scolaire : ou, nous avons apprécié les résultats scolaires obtenus pendant la classe de 3^{ème}, en soulignant, la motivation, le sérieux, et en prenant en considération les progrès de l'élève.

La valeur sportive : en tenant compte des résultats sportifs, du niveau de pratique, et la participation à une activité physique dans une Association à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement fréquenté.

La valeur morale : nous nous sommes attachés à dégager les qualités de l'élève dans le domaine de l'initiative, du goût à entreprendre, de la ténacité, du sens de l'équipe, et du Fair-Play.

La Commission de délibération, réunie le jeudi 30 mai 2013 au siège de notre Comité a étudié, après un travail de préparation effectué par Bernard Bonetto, les 35 dossiers qui nous ont été présentés (22 filles et 13 garçons), pour ne retenir que 5 Lauréats filles et 5 Lauréats garçons.

Nous remercions tous nos partenaires : l'Inspection Académique, le Conseil Général des Bouches du Rhône, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité Départemental Olympique et Sportif, la Direction de l'Union Nationale Sportive Scolaire, et sans oublier bien sur, la Direction du Collège Nathalie Sarraute qui nous accueille aujourd'hui.

CDMJS 27

⊕ Eure



La France en courant

Les Femmes en assurent la pérennité.

Organisée depuis 25 ans par André Sourdon, adhérent du comité de l'Eure. Une aventure sportive et humaine exceptionnelle. Reconnue par la Fédération française d'athlétisme qui lui accorde son "Label" depuis 1992, cette épreuve se déroule sous forme de relais par équipe de 8 coureurs. Une féminine doit impérativement faire partie de l'équipe. Sans la présence de cette athlète féminine, la France en Courant ne pourrait pas avoir lieu.

Chaque équipe organise ses relais à sa guise. Un officiel de la FFA accompagne l'épreuve pour veiller à sa régularité. Chaque étape fait en moyenne 200 kilomètres (soit 25 par coureurs). L'arrivée se situe entre 16 et 17h et le départ a souvent lieu vers 2 ou 3h du matin.

L'organisation assure le petit-déjeuner, le repas du soir et le coucher dans une salle communale, un gymnase ou à... la belle étoile ! Chacun doit amener son duvet. Médecin, podologue et kiné accompagnent l'épreuve. Dans chaque ville étape, l'ambiance est assurée par un animateur entouré de musiciens. Ces conditions particulières font de "La France en Courant" une épreuve originale et unique.

Pour la 25^{ème} édition, du 13 au 25 juillet 2013, départ de Dieppe (76) et arrivée à Bernay (27), en passant par Ligny en Barrois (55), Les

Abrets (38), Roanne (42), Montargis (45) entre autres villes étapes, soit 2505 km. Manifestation soutenue par : "le pain, partenaire officiel des sportifs"

L'équipe de l'Eure composée de sportifs eurois. et d'élèves de l'EPIDE, école de la 2^{ème} chance est montée sur le podium pour la 3^{ème} place.

Notre comité a remis un trophée à l'équipe Courir pour Curie qui participe depuis plus de 20 ans à la course.

Comité 27
Michèle Schaeffer.

CDMJS 35

📍 Ile-et-Vilaine



Cheval et Handicap

En ce mardi 4 juin, comme chaque année, a lieu la journée festive associant : équitation, handicap et convivialité. Ce rendez-vous devenu traditionnel, organisé par Irène TOREL et auquel étaient invitées les associations du handicap venant de diverses communes du département d'Ile-et-Vilaine, se sont retrouvées au haras de Montreuil-le-Gast dès le matin.

Le Comité départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports, partenaire pour la 11^{ème} année consécutive, fidèle à ce rendez-vous, était présent. Lorsque Jacques Paviotte, le président, accompagné d'Annick Ledy, la vice-présidente, sont arrivés, les cavaliers étaient déjà juchés sur leur monture et s'apprêtaient à accomplir leur parcours imposé.

Parcours réussi pour Noël, protégé par son casque rouge, et hissé sur son beau cheval blanc, mais aussi un bon parcours pour la jeune Pléziou, coiffée de sa bombe noire. Elle a reçu elle aussi son diplôme et sa feuille de notation remis par le Jury pour son excellente prestation.

12 heures 30 : c'est l'heure du déjeuner sur l'herbe, mais cette année il est précédé d'une pause apéritive car un hommage est rendu à Irène TOREL, la présidente d'Equidicap, au cours duquel sont rappelés les services rendus à la cause des handicapés, en lui décernant la médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports attribuée par le Ministère. Un moment très émouvant au cours duquel Irène, submergée par l'émotion, a remercié toutes celles et ceux qui lui apportent leur aide pour que des événements comme celui-ci puissent perdurer, notamment les généreux donateurs.

Après s'être restaurés, tous en selle pour la reprise des démonstrations, sous les applaudissements d'un public toujours aussi attentif et fidèle à cette rencontre, et pour le plus grand plaisir des enfants et adultes qui ont évolué tout au long de cette journée. Heureusement le soleil, bien qu'inattendu, était de la partie.

En fin de journée Irène et Valérie remettent les prix qui viennent récompenser les cavaliers ; puis le président Jacques Paviotte procède à la remise des médailles qu'ils sont fiers d'arbore et c'est avec plaisir qu'ils posent pour les traditionnelles photographies des nombreux spectateurs qui les entourent. Moment d'émotion pour tout le monde.

CDMJS 51

📍 Marne



Rencontre conviviale entre compétiteurs judokas

L'ASA Le Messager et le Comité Marne Sport Adapté, avec le concours du comité Marne de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports, ont organisé un tournoi régional de judo, au gymnase Jean Bernard de Vitry-le-François.

Près de 80 compétiteurs de toute la région étaient réunis avec des officiels de la Ligue de Judo afin d'arbitrer les différents randoris. Les premières places ont été récompensées par des coupes remises par Yvon Didon, trésorier adjoint des Médaillés de la Jeunesse et des Sports de la Marne.

Le club de sport adapté local, "Le Messager" présentait 14 sportifs. Certains s'entraînent régulièrement dans les clubs avoisinants (Orme Champagne, Judo Club Vitryat, Judo Club de Couvrot) et apprécient de pouvoir se confronter aux autres lors de ce genre de tournoi.

Les judokas vitryats peuvent participer à 4 tournois régionaux, 1 tournoi interrégional et au championnat national chaque année.

Des stages sont également organisés au CREPS de Reims afin de se préparer à ces différentes rencontres.

CDMJS 59

📍 Nord



Assemblée générale

L'Assemblée Générale du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports (CDMJS 59) s'est tenue devant une belle assistance le samedi 30 mars à AUBY, en présence de Mme Annick PORTES, directrice départementale de la Cohésion Sociale, M. Freddy KACZMAREK, maire d'Auby, M. Jean-Pierre COISNE, président du C.R.O.S MM. Roland LOOSES, président du CRMJS 59/62, Jean-Louis POTEL, président du CDMJS 62.

Michel BERNARD a été réélu à la tête du comité.

Pour ce qui concerne la politique de développement, un constat de stagnation fut dressé. Le nombre de licenciés est loin de l'objectif de 400 licenciés fixé pour fin 2012. Certes le comité 59 se trouve parmi les 50

départements en progression cette année et en 8^{ème} position nationale. Mais il n'en reste pas moins que les effectifs sont notoirement insuffisant pour un département comme le Nord.

Cependant ce ne sont pas les efforts de fidélisation, de communication, de campagne d'adhésion qui font défaut. Les membres du comité directeur, les correspondants de secteur sont présents « sur le terrain », pour informer et relancer.

A noter que M^{me} Annick PORTES a succédé à M. Jean-Marie THEPOT à la tête de la Direction de la Cohésion Sociale du Nord. Lors de son intervention, elle exposa les grandes lignes de la « douloureuse » réorganisation des services de la DDCS qui couvre de nombreux domaines et émit le souhait de recruter davantage chez les jeunes et les dames les futurs médaillés.

La remise des récompenses et trophées clôtura cette belle édition de cette A.G.

A l'issue de l'AG, un vin d'honneur, offert par la municipalité, précéda un repas réunissant une centaine de convives au cours duquel une tombola richement dotée animée par le vice - président Robert NAETS.

La partie culturelle qui suivit fut consacrée à la découverte d'un sport du terroir : le billon.

CDMJS 83

↻ Var



Challenge de la sportivité

Le Comité des Médaillés de la Jeunesse et des Sports du Var fidèle à son engagement et à son implication au sein du mouvement associatif et sportif, a mis en jeu une nouvelle fois pour la saison sportive 2012-2013 le "CHALLENGE DE LA SPORTIVITÉ" avec le concours du District du Var de Football.

Cette manifestation, qui a clôturé l'assemblée générale du District du Var de Football ainsi que la saison 2012-2013 a été l'occasion pour les dirigeants de clubs de se retrouver dans une ambiance amicale.

Le Président du District du Var Pierre GUIBERT entouré des membres de son Comité Directeur a félicité les clubs "champions du Var" dans les diverses catégories ainsi que les vainqueurs des différents challenges.

La Dotation Spéciale "CHALLENGE DE LA SPORTIVITÉ" du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports a été remise par le Président du Comité du VAR des Médaillés, Jean-François CECCARELLI au club de "CLARET MONTETY."

Les joueurs ont été récompensés par un trophée et des sacs de sports. Toutes nos félicitations aux joueurs et dirigeants de "CLARET MONTETY" d'avoir brillamment décroché ce Challenge, nos remerciements au Président Pierre GUIBERT et à toute son équipe pour leur collaboration.

CDMJS 92

↻ Hauts-de-Seine



Sorties culturelles

Fidèle à sa tradition d'organiser des sorties culturelles le CDMJS92, a proposé plusieurs sorties à ses adhérents. Pour commencer par la traditionnelle soirée de l'école Nationale de danse de l'Opéra, qui fêtait cette année le tricentenaire de sa création, cette soirée s'est poursuivie par un dîner au restaurant, dans la tradition des soirées Parisiennes.

C'est un autre groupe intéressé qui a assisté à la visite guidée par M. LEMOINE responsable des Parcs et Jardins du Conseil Général, des jardins Albert KHAN à Boulogne. Des jardins reproduisant les différentes parties du Monde, en constantes évolutions au gré des saisons.

Enfin pour terminer ces journées festives, le spectacle de la Garde Républicaine, à la Caserne des CELESTINS, devant plus de 400 personnes, les fantassins, motards et cavaliers parquent pendant 2 heures, avec la musique de la fanfare de la Garde Républicaine, pour retracer les grandes heures de l'histoire de France et montrer l'excellence de la cavalerie Française.

Gérard DUROZOY, Président de la FFMS et son épouse ont fait l'honneur de leur présence à la sortie de l'Opéra et de la Garde Républicaine.

CDMJS

↻ Nouvelle Calédonie



Comité provincial Sud

Suite aux bons résultats de son Parrain Pierre FAIRBANK (membre Honoraire du Comité Provincial Sud) aux Championnats du Monde Paralympique à Lyon. Désigné comme porte drapeau de l'équipe France, ce dernier vient de remporter 2 médailles de bronze en fauteuil sur le 200 et le 800 mètres.

Le Comité Provincial Sud lui adresse toutes ces félicitations. Lors de sa dernière réunion de bureau en 2012, Pierre FAIRBANK avait reçu la première médaille d'Or de ce Comité.

Yvon CARIOU

CRMJS

↻ Bretagne



Une partie des lauréats lors de la soirée avec le Président du CRMJS Francis Rédou.

« La jouer loyal, c'est pas si bête »

C'est le thème renouvelé lors de cette 2^{ème} année pour l'action condamnant les incivilités et les violences dans le sport pour ce Concours de clips vidéo.

Organisé avec les associations sportives scolaires et/ou fédérales qui ont répondu favorablement à l'action initiée par la DRJSCS, en partenariat avec la MAIF, la MGEN, le Rectorat et le Comité Régional des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports (CRMJS Bretagne), la soirée du 9 avril a été une réussite. Salle comble à la Maison de quartier de Villejean. Le principe était de concevoir un court-métrage illustrant « les comportements contraires au respect de l'autre dans le sport ». Les jeunes acteurs sportifs ont passé une belle soirée, très animée grâce à la dynamique de la présentatrice Caroline Delemer, mais aussi au groupe hip-hop avec le rappeur Da Titcha et son complice.

Les prix ont été remis par les partenaires et personnalités telles que Christian Caradec, Directeur de la DRDJS Bretagne, Francis Rédou, Président du Comité Régional des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports, le CRMJS Bretagne étant partenaire de cette action pour la 2^{ème} année.

Ce sont 29 associations sportives qui ont participé à ce concours régional et parmi les 40 clips vidéo présentés aux membres du Jury, 9 associations ont été primées ; se répartissant entre Associations sportives et Associations scolaires ou universitaires.

Le prix du jeune réalisateur a été attribué à Raphaël Depret, de Lorient, pour « L'escrime, ça rime avec estime ». Gageons que cette « Soirée des Lauréats » sera reconduite après l'énorme succès de cette 2^{ème} édition.

CRMJS

↻ Lorraine



Des sportives de haut niveau Clémence WILLAUME (aviron), Isabelle WENDLING (handball), Yasmine YAHYAOUI (waterpolo), Sophie HUBER (natation) ont animées ce débat.

Journée régionale « Femmes et Sport » place des femmes dans la vie sportive

En partenariat avec le CROS de Lorraine et l'aide de la DRJSCS, le comité régional a organisé une journée de témoignages, d'échanges et

de réflexions, dont le but était d'établir un état des lieux de la place des femmes dans le sport, d'inciter les femmes à plus de pratique sportive et de les convaincre d'occuper des postes à responsabilité. Le constat montre la notoriété féminine croissante dans le sport de haut niveau, mais qu'en est-il de la réalité du terrain dans la vie quotidienne ?

Quatre-vingt personnes, avec une majorité d'hommes... occupaient l'amphithéâtre de la Maison régionale des sports mis gracieusement à notre disposition par le Conseil Régional.

Quatre thèmes ont été abordés, sous forme de table ronde avec : des élus, des responsables sportifs, des médecins du sport, des conseillers de la DRJSCS et des sportives de très haut niveau (championnat du Monde-JO).

Furent successivement traités : les conditions d'accueil dans les clubs, la représentation féminine dans les instances dirigeantes, l'adaptation des pratiques sportives à chaque personne, l'harmonisation entre les vies privée, professionnelle et sportive. Echanges fructueux, sincères, dynamiques, souvent empreints d'émotion.

Il ressort, notamment, qu'il faut trouver un équilibre entre l'évolution des mentalités et l'application des réglementations, en développant une culture sportive mixte dès le plus jeune âge. Des efforts sont encore à faire pour obtenir la parité, mais la volonté de vaincre les barrières est présente.

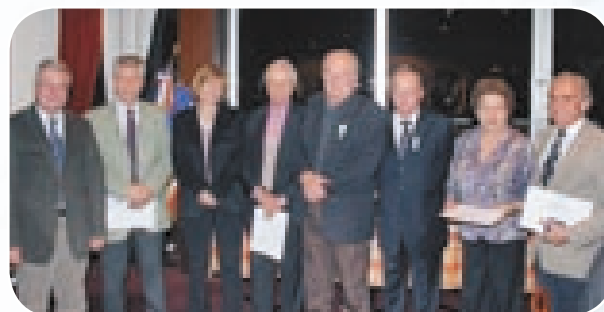
Le CR a collationné dans un livret les actes de la journée.

{CRMJS - Maison régionale des sports - 13, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE}.

Mireille PICHEREAU
Présidente.

Section suisse

↻ Genève - Lancy



Le Président Thévenaz et les récipiendaires : André Prtolini, trésorier, M^{me} Pereyron, Consule adjointe, MM Coulet, Timmerman, Wicky, M^{me} Wild, M. Dédo. (manque sur la photo Michel Humery)

Assemblée générale

Le Président Christian Thévenaz salue les personnalités présentes : Madame Marie-Christine Pereyron, Consule Adjointe, cheffe de Chancellerie représentant Monsieur Bruno Perdu, Consul Général de France, retenu par d'autres activités, Monsieur Bernard Revol, Président d'Honneur de l'Union des Sociétés Françaises de Genève et Ancien Président des français de Suisse, membre de notre section, Madame Collette Mutti, Vice-présidente de l'Union des Sociétés Françaises de Genève et membre de notre section, représentant Monsieur Jean-Pierre Crespelle, Président empêché, Monsieur Paul Godefroy, Président de la section suisse de l'Association des membres du Mérite Agricole et membre de notre section, Messieurs René Gardet et Dominique Perrot représentant Monsieur Joseph Dussolliet, Président du Comité de la Haute-Savoie excusé. Plusieurs Présidents et membres du Comité de l'Union des Sociétés Françaises de Genève qu'ils soient médaillés de la Jeunesse et des Sports ou pas.

Un hommage particulier est rendu pour nos amis Raymond Joller disparu le 3 janvier 2013 accidentellement et Otto Leiser disparu le 16 février 2013.

Les points statutaires sont énumérés et lus, ceux-ci n'apportant pas de commentaires sont votés à l'unanimité.

Au niveau des élections, par lettre du 23 janvier 2013 le Président sortant annonçait que l'ensemble du Comité et lui-même se représentaient pour un nouveau mandat de 4 ans.

N'ayant pas reçu de nouvelle candidature le comité sortant est réélu à l'unanimité et les fonctions restent inchangées.

Remises de distinctions :

Messieurs Jean-Claude Timmerman et Raymond Wicky reçoivent par Madame Pereyron, au nom de Madame la Ministre, la Médaille Jeunesse et Sports échelon argent après que le Président aient rappelé les mérites distingués de chacun, pour Jean-Claude Timmerman son parcours dans les nombreuses disciplines sportives ou il s'engage, pour le Colonel Raymond Wicky son implication transfrontalière comme ancien commandant des sapeurs-pompiers de la Ville de Genève.

INFORMATION

Petit rappel aux candidat(e)s à toutes élections :

Notre fédération ne **"poursuit aucun but politique ou confessionnel et s'interdit toute activité ou discussion s'y rapportant"** (article 2 des statuts). De ce fait, il est instamment demandé aux candidat(e)s aux différentes élections municipales ou autres, de ne pas faire référence à son bénévolat au sein de la FFMJS, à quelque niveau que ce soit, afin de préserver toute neutralité à notre fédération.

Mandature 2013-2017 de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et Sports

Composition du bureau

Président : Gérard DUROZOY
Vice-président délégué : Guy CHAMBRIER
Vice-présidente chargée de l'administration et de la communication : Micheline SAFFRE
Vice-président chargé du développement : Jacques BONNET
Secrétaire générale : Michèle SCHAEILLER
Secrétaire général adjoint : Jacques SEGUIN
Trésorier général : Jean CHARPENTIER
Trésorier général adjoint : Albert CONTINI

Composition des Commissions

Commission juridique

Président : Jean MEUNIER
Vice-président : Jean-Claude CLADEL
Membres : Jacques BONNET, Sylvie GRANGEON,
Cooptés : Robert LECOLE, Dominique RENAUD

Commission des finances et des actions sociales

Présidente : Sylvie GRANGEON
Vice-président : Albert CONTINI
Membres : Jean CHARPENTIER, Jean-Michel AUTIER,
Cooptés : Jacques DENEUFVE, Monique AGUGLIARO

Commission de la gestion administrative et de la communication

Président : Louis OURS
Vice-présidente : Patricia MICHALAK,
Membres : Micheline SAFFRE, Michèle SCHAEILLER,
Jacques SEGUIN, Mireille PICHEREAU,
Cooptés : André MIGNOT, Alain COCU
et Philippe MEURISSE

Commission du développement

Président : Alain COCU
Vice-présidente : Mireille PICHEREAU
Membres : Hervé GUYOMARD, Jacques BONNET,
Francis REDOU, Patricia MICHALAK,
Coopté : Marc DERASSE

Commission des récompenses

Président : Pierre CHABAS
Vice-président : Jacques SEGUIN
Membres : Solange AMARENCO, Guy CHAMBRIER,
Jean-Claude CLADEL, Francis REDOU
Cooptée : Evelyne AUZANNEAU

Commission médicale à confirmer : cooptés sauf MS

Président : Dr Gilles MOTTE
Vice-président : Dr Patrick LE FOULON
Membres : Joël CAPOANI, Micheline SAFFRE

Commission de discipline

Président : Jean MEUNIER
Vice-président : Jean MAZELLA : coopté
Membres : Guy CHAMBRIER
Cooptés : Evelyne AUZANNEAU, Jean BALESTAS

Commission d'appel des affaires disciplinaires

Président : Dominique RENAUD : coopté
Vice-président : Jean Claude CLADEL
Membres : Jacques SEGUIN
Cooptés : Marc DERASSE, Thierry MORTECRETTE
sous réserve d'acceptation de chacun.

Nos Joies

Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques

Jean MOUTON

(promotion du Ministère des Sports : section suisse)

Avec les félicitations de la FFMJS !

Nos Peines

Guy FAVRE – CASIMIR (Charente-Maritime)
ancien président du CDMJS 17

Rolland GUILLANNEUF (Indre)
vice Président délégué du CDMJS 36

Raymond JOLLER
porte-drapeau de la section suisse

Otto LEISER
section suisse

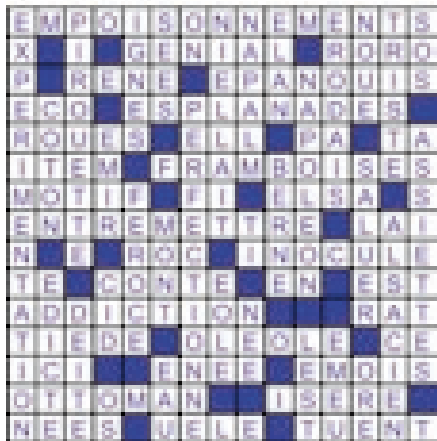
Avec les condoléances de la FFMJS.

Solutions des jeux de la page 10

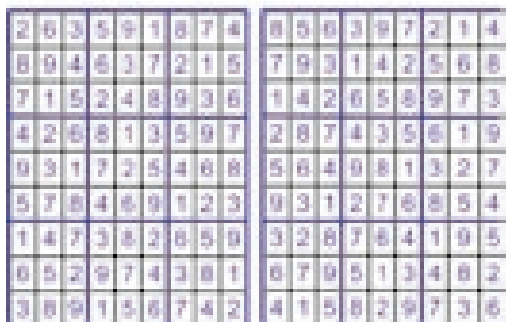
Mots fléchés



Mots croisés



Sudoku



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
ET DU MINISTRE EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Reconnue d'utilité publique le 8 juillet 1958 – Agrément sport n° 75.SVF.04.19
Agrément jeunesse et éducation populaire du 23 juin 2006

SIÈGE SOCIAL

95, avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

SIÈGE ADMINISTRATIF

10, avenue des 5 Martyrs du Lycée Buffon 75014 PARIS
Tél. 01 40 56 44 01 - Fax 01 40 56 73 95

ADRESSE POSTALE : FFMJS - 14, avenue Duquesne - 75350 PARIS SP

Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www ffmjs.fr

BUREAU DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Président Fédéral : Gérard DUROZOY, Président Comité 78
Courriel : gerard.durozoy@gmail.com - Tél. 01 34 76 13 73

Vice Président Délégué : Guy CHAMBRIER, Président Comité 36
Courriel : guy.chambrier@orange.fr - Tél. 02 54 35 43 43

Vice Présidente : Micheline SAFFRE, Présidente Comité 29
Courriel : msaffre@free.fr - Tél. 06 47 01 83 86

Vice Président : Jacques BONNET, Président Comité 13
Courriel : jacques.bonnet42@wanadoo.fr - Tél. 06 09 85 30 93

Secrétaire Générale : Michèle SCHAEILLER, Présidente Comité 27
Courriel : schaeiller.michele@orange.fr - Tél. 02 32 55 63 40

Secrétaire Général adjoint : Jacques SEGUIN, Secrétaire Comité 79
Courriel : jacques.seguin2@orange.fr - Tél. 05 49 17 15 10

TréSORIER Général : Jean CHARPENTIER, Président Comité 86
Courriel : charpentier.j1@orange.fr - Tél. 06 33 92 28 76

TréSORIER Général Adjoint : Albert CONTINI, Président Comité 25
Courriel : albert.contini@wanadoo.fr - Tél. 06 99 55 11 21

MEMBRES DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Solange AMARENCO, Présidente Comité 04, Jean-Michel AUTIER, Président Comité 10,
Pierre CHABAS, Président Comité 05, Jean-Claude CLADEL, Membre Bureau Comité 51,
Alain COCU, Membre Comité 45, Sylvie GRANGEON, Président Comité 37 et Comité
Centre, Hervé GUYOMARD, Président Comité 72, Jean MEUNIER, Président Comité 69,
Patricia MICHALAK, Présidente Comité 12, Louis OURS, Secrétaire Comité 74,
Mireille PICHEREAU, Présidente Comité 54 et Comité Lorraine,
Francis REDOU, Président Comité Bretagne

Bulletin d'abonnement

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports
BUREAU : 10, avenue des 5 Martyrs du Lycée Buffon 75014 PARIS
ADRESSE POSTALE : FFMJS 14, avenue Duquesne - 75350 PARIS SP
Tél. 01 40 56 44 01 - Fax 01 40 56 73 95 - Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr

NOM

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

adresse son abonnement en qualité de (rayer la mention inutile) :

Membre adhérent 3 € (pour 4 numéros)

Non adhérent 4,57 € (pour 4 numéros)

Ci-joint, chèque de : €



FÉDÉRATION FRANÇAISE
des **MÉDAILLÉS** de la
JEUNESSE et des **SPORTS**

Sous le haut patronage
de Monsieur le Président de la République
et du Ministère
en charge de la Jeunesse et des Sports



Médailles
Jeunesse et Sports